



Règlement du jeu-concours Instagram-facebook
Gagnez 2 places pour la conférence de Boris Cyrulnik
Ville d'Hyères – Service Communication
Du 28 septembre au 5 octobre 2026

Article 1 – Objet

La Ville d'Hyères organise un jeu-concours gratuit sur son compte Instagram et facebook **@villedhyeres**.

Ce jeu-concours permet de remporter **5 lots de 2 places**, soit 5 gagnants, pour la conférence de Boris Cyrulnik, « Retrouver les petits bonheurs : réapprendre à être heureux ensemble », qui se tiendra le **mardi 5 octobre 2026 à 19 h 30 au Forum du Casino, à Hyères**.

Article 2 – Conditions de participation

La participation est gratuite et ouverte à toute personne majeure, ou mineure avec autorisation parentale, disposant d'un compte Instagram et/ou facebook public.

Pour participer, il convient de :

- être abonné au compte Instagram **@villedhyeres** ;
- identifier en commentaire de la publication du concours la personne avec laquelle on souhaite assister à la conférence.

Une seule participation par compte sera prise en compte.

Le concours se déroule du **lundi 28 septembre au lundi 5 octobre 2026 à 23 h 59**. Toute participation incomplète ou ne respectant pas les modalités ci-dessus sera considérée comme nulle.

Article 3 – Désignation des gagnants

5 gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants ayant respecté l'ensemble des conditions de participation.

Le tirage au sort sera effectué par le service communication de la Ville d'Hyères à l'issue du concours.

Article 4 – Annonce des résultats et retrait des places

Les gagnants seront contactés par message privé sur Instagram et/ou facebook **le mardi 6 octobre 2026**. La Ville d'Hyères pourra également annoncer leur nom ou leur pseudonyme sur ses réseaux sociaux.

Chaque gagnant pourra récupérer ses **2 places directement à l'entrée de la conférence**, le mardi 6 octobre 2026, avant le début de l'événement.

Si un gagnant renonce à son lot ou ne se présente pas à la conférence, son lot sera perdu et ne donnera lieu à aucune compensation, échange ou remboursement.

Article 5 – Dotation

La dotation comprend **5 lots de 2 places**, soit 10 places au total, pour la conférence de Boris Cyrulnik du mardi 6 octobre 2026.

Les lots ne pourront donner lieu à aucune contrepartie financière, échange ou remboursement. En cas de renonciation d'un gagnant, la Ville d'Hyères pourra attribuer son lot à un autre participant éligible.

Article 6 – Responsabilités

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

La Ville d'Hyères se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de reporter le concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'annulation de la participation concernée.

Article 7 – Protection des données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre du jeu-concours sont utilisées pour gérer les participations, effectuer le tirage au sort et contacter les gagnants.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque participant dispose de droits concernant ses données personnelles, notamment les droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition. Ces droits peuvent être exercés auprès de la Ville d'Hyères. (cnil.fr)

Article 8 – Calendrier

- **Lundi 28 septembre 2026** : lancement du jeu-concours.
- **Lundi 5 octobre 2026 à 23 h 59** : clôture des participations.
- **Mardi 6 octobre 2026** : tirage au sort et contact des gagnants par message privé.
- **Mardi 6 octobre 2026 à 19 h 30** : conférence au Forum du Casino ; retrait des places à l'entrée avant son début.